
Suite conférence de presse du 7 avril Ponts de Normandie et Tancarville : Présentation du programme des travaux et de leur financement

Aujourd'hui s'est tenue la conférence de presse à propos des différents travaux prévus pendant les 5 ans de la mandature. Ce fut aussi l'opportunité de faire un tour de table des partenaires bancaires qui accompagnent le refinancement, présents pour l'occasion.

Yves LEFEBVRE, Président de la CCI Seine Estuaire a démarré la conférence de presse par un rappel historique sur l'attribution au début des années 50 de la concession de 76 ans à la CCI du Havre portant sur la construction et l'exploitation du Pont de Tancarville. Concession qui s'est élargie ensuite avec la construction du Pont de Normandie à la fin des années 80.

Par deux avenants aux concessions, en 2010 puis 2011, la CCI du Havre s'est engagée à réaliser des travaux complémentaires, relatifs notamment à l'amélioration et à l'entretien et la maintenance des accès aux ponts de Tancarville et de Normandie, en contrepartie d'un allongement de la durée des concessions pour une année, soit jusqu'au 17 mai 2027.

A partir de mars 2020, la crise sanitaire a fortement réduit le trafic et donc les recettes de péage acquittées par les usagers des ponts. Selon des modélisations réalisées sur les 5 années à venir, une perte de recettes de l'ordre de 50 millions d'euros serait à déplorer d'ici à 2027. Par conséquent, pour faire face aux difficultés de trésorerie à prévoir, la CCI Seine Estuaire a pris deux mesures :

- la conclusion le 22 décembre 2020, avec différentes banques, d'un prêt garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 19,2 millions d'euros ;
- d'autre part, le report de ses échéances de crédit des 1er janvier et 1er avril 2021, soit un total de 20,7 millions d'euros, au 1er juillet 2021 puis au 1er janvier 2022 en accord avec les collectivités territoriales garantes.

Un plan pluriannuel d'entretien et une prolongation des concessions des Ponts jusqu'en 2031

Parallèlement, l'Etat a demandé à la CCI Seine Estuaire, conformément aux concessions, de mettre en œuvre, entre 2020 et 2027, un programme pluriannuel d'entretien et de renouvellement destiné à restituer les ponts en bon état d'entretien, dont le montant total s'élève en tout à un peu plus de 138M€ dont environ 60% sont dédiés aux travaux du Pont de Tancarville.

La CCI Seine Estuaire n'étant pas en mesure de financer un tel programme dans le cadre de la durée résiduelle des concessions tout en assurant le remboursement de ses crédits actuels, l'Etat a donc accepté de prolonger la durée des concessions de 4 ans et demi, soit jusqu'au 17 novembre 2031.

« Cette révision à la baisse des prévisions de trafic a une incidence importante sur les recettes générées par les ponts » constate Yves LEFEBVRE, Président de la CCI Seine Estuaire. *« Cette prolongation de concession et ce refinancement arrivent à point nommé pour mener à bien ce programme ambitieux de travaux. En effet, pour l'Etat, les collectivités territoriales intéressées comme pour la CCI Seine Estuaire, il était absolument exclu de faire supporter ces nouveaux travaux aux usagers au travers d'une augmentation des péages ».*

Un pool bancaire attentif au développement économique du territoire

Sur cette base, la CCI Seine Estuaire a conclu un nouveau contrat de crédit avec de nouvelles banques dont le produit lui a permis de procéder au remboursement anticipé des 3 crédits historiques, mettant un terme aux garanties consenties par les collectivités territoriales. Ce nouveau crédit bénéficie d'un nouveau cautionnement, consenti par cinq collectivités territoriales.

Ces nouvelles dispositions permettent à la CCI Seine Estuaire d'étaler la charge financière sur la nouvelle durée des concessions et, ainsi, de dégager les ressources nécessaires à la réalisation du programme de remise en état des ponts.

Un nouveau pool bancaire a été ainsi constitué avec les partenaires suivants, tous engagés dans le développement économique du territoire : La Banque Postale au travers de sa branche investisseurs, CNP Assurances, la Société Générale, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Normandie, LCL et Auxifip, filiale du Crédit Agricole, spécialisée dans le financement des contrats de partenariat public-privé (PPP) et des délégations de service public (DSP).

Un programme de travaux ambitieux sur 5 ans en plusieurs étapes

Pour mener à bien le programme des travaux, l'équipe des concessions a pour objectif de les organiser dans le temps selon la vétusté des éléments, en fonction de la coactivité possible entre les différents chantiers et dans le but de minimiser la possibilité de gêne client sur les deux ouvrages en même temps.

Les travaux réalisés en avance de phase compte-tenu de l'urgence des enjeux en termes de sécurité des biens et des personnes

Pont de Tancarville	Pont de Normandie
<ul style="list-style-type: none">- Etudes du renforcement du viaduc d'accès sud de tancarville (fissure béton qui a conduit par sécurité à limiter la circulation aux plus de 48t au lieu de 72t normalement)- Installation d'un paratonnerre	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'une instrumentation sur les 184 haubans- Remplacement 3 haubans en 2020- Remplacement d'un câble de précontrainte

Travaux programmés en lien avec la vétusté « normale » des éléments structurels ou de leur maintenance

Pont de Tancarville	Pont de Normandie et Viaduc du Grand Canal (VGC)
<ul style="list-style-type: none">- Travaux de renforcement du viaduc d'accès sud de tancarville : travaux jusqu'en 2023, en sous face. La circulation est interdite aux Poids lourds de plus de 48t dans l'attente de la finalisation du chantier, et sera réduite sur une seule voie en fonction des besoins de sécurisation du chantier- Travaux de remise en peinture du tablier métallique : après la phase d'étude, des essais de convenance sont en cours pour vérifier la pertinence des solutions de décapage, et des cadences possibles d'exécution de ces travaux, pour un déploiement généralisé ensuite sur une	<p>En cours actuellement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Remplacement des transformateurs haute tension sur l'ensemble de la concession (y compris VGC). Ce chantier exigera de réduire, temporairement et en fonction des lieux d'intervention, la circulation à une seule voie pour sécuriser la zone de chantier- Remplacement de la protection cathodique des « petits » ouvrages d'accès au nord du VGC. Ces travaux n'induisent aucune gêne au trafic <p>En cours d'étude :</p>

<p>solution fiabilisée. Ces travaux obligent la mise en place d'un échafaudage clos pour répondre à des obligations de récupération des résidus des décapages et assurer également une hygrométrie adaptée à l'application de la peinture. La circulation sera donc réduite sur une seule voie dans les deux sens de circulation.</p> <p>5 ans de travaux répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Période 2021-2025 avec des balisages pérennes pour sécuriser le chantier. Une méthode de confinement du chantier (les échafaudages) pour répondre aux exigences environnementales pour récupérer les résidus du décapage notamment. - Période 2024-2025 : En parallèle sur les deux dernières années de ce chantier, réfection de la protection des câbles porteurs (masticage) et reprise des enrobés sur la totalité de la concession. 	<ul style="list-style-type: none"> - la modification de l'éclairage public <p>Période 2022/2023 : réfection des enrobés. Cela imposera en 2023 de rouler sur 1 voie dans chaque sens de circulation, pour libérer un sens de circulation, puis l'autre pour la réalisation de ces travaux</p> <p>Année 2024 : reprise de peinture sur les voussoirs, la passerelle située au-dessus du péage, et sur les béquilles du VGC</p>
--	---

Enfin, sur le pont de Normandie, en prévisionnel et si besoin selon les résultats des instrumentations mises en place, sont prévus le remplacement de haubans et de câbles de précontrainte.

Pour suivre toute l'actualité des Ponts de Tancarville et de Normandie

Toutes les informations sont disponibles et mises à jour au fil de l'eau sur le site internet dédié aux ponts, à la fois sur la pédagogie autour des travaux, les dates de balisages programmés et toute actualité utile à la clientèle : <https://www.pontsnormandietancarville.fr>

Une campagne de communication positive, humoristique et décalée



En attendant de trouver la formule magique pour éviter les travaux, nos équipes œuvrent pour votre confort et votre sécurité.



Entreprendre des travaux ambitieux ne doit pas non plus rimer uniquement avec contraintes et désagréments !

Consciente de la gêne occasionnée aux différents usagers qui traversent la Seine, la CCI Seine Estuaire a souhaité mettre en œuvre une communication adaptée et positive pour accompagner le programme des différents travaux.

Cette campagne sera déclinée sur différents supports comme les cabines de péage, l'affichage urbain, un affichage digital en gare, les réseaux sociaux de la CCI, le site web des ponts, et fera l'objet d'achat d'espaces en presse.

Contact presse : Karine Soyer - ksoyer@heureuxquicommunique.com - 06 74 93 12 25

La Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire a pour mission de soutenir les entreprises de son territoire à chaque étape de leur développement, de représenter les entreprises dans les débats essentiels pour l'avenir de l'Estuaire de la Seine et d'animer la vie économique de son territoire. Elle représente aujourd'hui plus de 19 000 entreprises industrielles, commerciales et de services, situées sur un territoire comprenant le Pays de Caux (Fécamp, Port-Jérôme-sur-Seine), la Pointe de Caux (Le Havre) et le Pays d'Auge (Lisieux, Honfleur).

Suivez-nous !

